



Deutsch-Französisches Jugendwerk  
Office franco-allemand pour la Jeunesse

## Bureau « Échanges scolaires et extra-scolaires » Enseignement général

Année scolaire 2010-11

Madame, Monsieur,

L'équipe du secteur « Enseignement général » de l'OFAJ vous souhaite une bonne rentrée 2010 et a le plaisir de vous présenter les programmes de l'OFAJ susceptibles d'intéresser vos élèves comme vous-mêmes. Nous espérons ainsi améliorer la transmission d'information et vous fournir toutes les données nécessaires à la réalisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Cette nouvelle année scolaire apporte son lot de changements. L'une des nouveautés les plus marquantes est l'actualisation de nos Directives ([lien](#)). En outre, l'équipe du secteur scolaire a été modifiée. Après une année d'activité en tant que Chef adjointe des échanges scolaires et extrascolaires, Madame Jeuffroy se consacre depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 à d'autres missions. Nous tenons ici à la remercier sincèrement pour le travail accompli au sein de l'OFAJ. Son successeur est Monsieur Colas Davaud ([davaud@dfjw.org](mailto:davaud@dfjw.org)) que vous pouvez joindre dès maintenant au 00 49 30 288 757 12 (numéro à Berlin). D'autres modifications ont eu lieu dans l'équipe en charge des programmes : Cécile Hamet (programme Brigitte Sauzay pour les participants allemands - programmes de motivation) remplace Annett Waßmuth en congé parental tandis que Patricia Paquier renforce l'équipe dans la gestion des programmes en tiers-lieu et coordonne le programme Voltaire.

Cette année scolaire commence par un anniversaire : nous allons célébrer les dix ans du programme Voltaire et organiser à cette occasion un séminaire rassemblant d'anciens participants afin de leur permettre de partager cette expérience exceptionnelle et de réfléchir à des innovations. Cette manifestation débutera le 24 octobre et s'achèvera le 25 octobre par une cérémonie à l'Admiralspalast de Berlin.

Toute l'équipe du secteur scolaire et son nouveau chef de secteur, Colas Davaud, se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute précision supplémentaire.

Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à œuvrer ensemble avec succès et nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Régine DITTMAR, Chef de bureau, et l'Equipe du secteur scolaire

Pour accéder directement à la rubrique qui vous intéresse, veuillez cliquer sur le titre :

## Sommaire

<b>I. Programmes de groupes</b> .....	<b>3</b>
1) Echanges au domicile du partenaire.....	3
2) Echanges en tiers lieu .....	3
3) Programmes de motivation.....	4
4) Réseau des projets scolaires franco-allemands – appel à projets pour l’année scolaire 2010-2011 .....	4
5) Concours « Les Jeunes écrivent l’Europe » .....	6
<b>II. Programmes individuels</b> .....	<b>6</b>
1) Programme Brigitte Sauzay .....	6
2) Programme Voltaire.....	8
3) Programmes individuels extra-scolaires « Destination Allemagne » .....	9
<b>III. Calendrier</b> .....	<b>9</b>

## I. Programmes de groupes

[Lien vers la page du site de l'OFAJ](#)

### 1) Echanges au domicile du partenaire

Les rencontres « au domicile du partenaire » au cours desquelles les élèves rendent visite à leurs correspondants et sont hébergés dans les familles sont encore les rencontres les plus appréciées. Ainsi, en 2009, environ 2.800 échanges de ce type ont été organisés.

Afin de pouvoir bénéficier d'une subvention OFAJ, elles doivent durer un minimum de 4 jours (le jour d'arrivée et de départ comptant ensemble pour un jour).

Seuls 35 élèves peuvent être subventionnés. Le montant de la subvention peut varier en fonction du budget global attribué par l'OFAJ et du nombre de demandes dans une académie.

Ce type de rencontres est ouvert aussi bien aux élèves du secondaire que du primaire (programme de motivation).

Les décisions d'attribution de la subvention émanent des Rectorats et non de l'OFAJ.

#### **Calendrier :**

En règle générale, les demandes de subvention doivent être déposées dans le courant de l'automne.

Merci de prendre contact directement avec votre rectorat (très souvent le service de la Dareic).

**Les demandes transmises après le départ du groupe ne seront pas prises en compte.**

**Lien :** [Formulaire de demande de subvention](#)

**Contact à l'OFAJ :** Anne Sandner, sandner@dfjw.org (secondaire)

### 2) Echanges en tiers lieu

Les rencontres « en tiers lieu » sont organisées en complément ou comme alternative aux rencontres au domicile du partenaire. A l'inverse de celles-ci, les élèves ne sont pas hébergés pas les familles de leurs correspondants mais dans des auberges de jeunesse ou des centres accueillant des rencontres de jeunes en France ou en Allemagne. La plupart du temps, les rencontres en tiers lieu s'articulent autour d'un thème et visent à la **mise en œuvre d'un projet interdisciplinaire commun**.

L'OFAJ soutient cette forme d'échanges par une subvention aux frais de transport et de séjour. Afin de pouvoir bénéficier de cette subvention, les rencontres doivent durer un minimum de 4 jours (le jour d'arrivée et de départ comptant ensemble pour un jour).

Seuls 50 élèves en tout peuvent être subventionnés. La parité entre Français et Allemands et l'équilibre des deux groupes devront être recherchés. La proportion ne doit pas dépasser 1/3 - 2/3. Le demandeur doit être l'établissement scolaire du pays dans lequel la rencontre aura lieu.

Ce type de rencontres est ouvert aussi bien aux élèves du secondaire que du primaire (programme de motivation).

#### **Calendrier :**

15 mars 2011 : Date limite de réception par l'OFAJ des demandes de subvention (par le biais des rectorats) pour les rencontres ayant lieu en 2011.

Pour toutes les rencontres les demandes de subvention doivent être envoyées au plus tard trois mois avant le début du programme (surtout pour les rencontres ayant lieu entre le 1er janvier et le 15 mars 2011).

À partir du mois d'avril 2011 : Réponse de l'OFAJ

**Lien :** [Formulaire de demande de subvention](#)

**Contact à l'OFAJ :** Patricia Paquier, paquier@dfjw.org (secondaire)

### 3) Programmes de motivation

Les « programmes de motivation » regroupent les échanges réalisés par les écoles primaires mais aussi les échanges auxquels participent des élèves non-germanistes et non-romanistes se trouvant devant le choix d'une 2ème voire d'une 3ème langue vivante.

Les programmes de motivation sont déclinés comme les échanges classiques du secondaire :

- au domicile du partenaire (mêmes modalités que pour un échange du secondaire)
- en tiers-lieu (mêmes modalités que pour un échange du secondaire)

Les programmes de motivation permettent aussi aux écoles en région transfrontalière d'organiser des rencontres courtes tout au long de l'année.

Les départements concernés en France sont la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et Territoire de Belfort. Les Länder concernés en Allemagne sont la Sarre, la Rhénanie Palatinat, les circonscriptions administratives de Karlsruhe et de Fribourg.

La durée des échanges ne peut être inférieure à 4 jours entiers, répartis sur 2 à 4 phases au cours de l'année scolaire. Les rencontres devront avoir lieu au moins une fois dans chacun des deux pays.

Merci de bien vouloir prendre connaissance des modalités particulières de subventionnement dans le document suivant : [Note concernant les échanges transfrontaliers](#)

**Liens :** [Formulaire de demande de subvention](#)  
<http://www.ofaj.org/rencontres-transfrontalieres>

**Contact à l'OFAJ :** Cécile Hamet, hamet@dfjw.org

### 4) Réseau des projets scolaires franco-allemands – appel à projets pour l'année scolaire 2010-2011

Le réseau des projets scolaires franco-allemands est créé conjointement par le ministère de l'éducation nationale français et la conférence permanente des ministres de l'éducation des Länder (KMK) en coopération avec l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) dans le cadre du « programme de coopération et de développement du réseau des filières bilingues à profil franco-allemand » lancé par les gouvernements français et allemand en 1995.

L'objectif de ce programme est de promouvoir les échanges d'élèves (échanges de classes) par la mise en œuvre d'une pédagogie interdisciplinaire et interculturelle de projet dans un contexte franco-allemand. Le présent appel à projets pour l'année scolaire 2010-2011, vise à encourager la création effective d'un réseau d'établissements répondant à cet objectif.

Les 25 projets sélectionnés bénéficieront d'une subvention versée par l'OFAJ. Les échanges soutenus permettront la réalisation de projets scolaires franco-allemands à caractère pluridisciplinaire, interculturel et innovant.

### **Conditions de participation**

Peuvent répondre au présent appel à projets tous les établissements scolaires français du second degré (1er ou 2nd cycle) qui remplissent simultanément les deux conditions suivantes :

**1)** Avoir obligatoirement un établissement partenaire en Allemagne avec lequel ils constituent un tandem dont au moins l'un des deux membres propose un apprentissage intensif de la langue du pays partenaire.

- Si l'établissement scolaire de France a une section européenne ou internationale d'allemand, une section AbiBac ou bien s'il est lycée franco-allemand, il peut former un tandem avec tout établissement scolaire en Allemagne.

- Si l'établissement scolaire de France n'offre pas d'enseignement spécifique de l'allemand, il doit former un tandem franco-allemand avec un établissement à filière bilingue de français ou filière AbiBac ou bien avec un établissement enseignant le français à partir de la 5ème classe.

**2)** Prévoir la réalisation d'un projet pluridisciplinaire, à dimension interculturelle franco-allemande et à caractère innovant. Le projet présenté portera sur l'année scolaire 2010-2011. Toutes les rencontres devront se réaliser entre janvier et octobre 2011. Les échanges peuvent être réalisés dans la localité du partenaire (hébergement en famille) ou en tiers lieu (hébergement en auberge de jeunesse, en centre de séjour, etc.).

### **Procédure de réponse à l'appel à projets**

Un seul dossier de candidature doit être déposé par projet et par tandem d'établissements.

Les enseignants responsables du projet remplissent le dossier de candidature disponible sur le site internet de l'OFAJ : <http://www.ofaj.org/reseau-des-projets-scolaires-franco-allemands> et le retournent à l'OFAJ **avant le 25 octobre 2010**. Chaque dossier devra faire apparaître l'accord explicite des deux chefs d'établissement.

### **Sélection des projets et financement**

Une commission franco-allemande (OFAJ, MEN, KMK) se réunira mi-novembre et sélectionnera 25 projets pour l'année scolaire 2010-2011. Les établissements dont les projets seront retenus seront informés au plus tard le 3 décembre 2010 et devront renvoyer une demande de subvention avant le 17 janvier 2011.

Si le projet implique des rencontres dans la localité de partenaire, chacun des deux établissements partenaires dépose une demande de subvention pour son déplacement. Si le projet implique une rencontre en tiers-lieu, la demande de subvention est déposée par l'établissement du pays dans lequel se déroule la rencontre.

L'OFAJ accordera à chaque établissement sélectionné une subvention pour frais de voyage et de séjour d'un montant égal à 100% du taux de la grille prévue par ses directives.

### **Valorisation des projets**

Certains projets réalisés seront présentés sur le site internet de l'OFAJ (témoignages, comptes rendus, vidéos, photos, documents audio, blogs, etc.)

Par ailleurs, un représentant de chaque établissement sera invité par l'OFAJ à participer à un séminaire franco-allemand bisannuel organisé en coopération avec le MEN et la KMK afin de présenter les projets réalisés et de contribuer à une réflexion commune sur la pédagogie de projet dans le cadre des échanges scolaires. Le premier séminaire est prévu à l'automne 2011.

**Contact à l'OFAJ :** Chloé Berthon, [berthon@dfjw.org](mailto:berthon@dfjw.org)

## 5) Concours « Les Jeunes écrivent l'Europe »

Ce projet, lancé par l'OFAJ en coopération avec la Robert-Bosch-Stiftung et l'association ARPEJ aura lieu pour la huitième fois cette année. Il permet aux élèves (collégiens et lycéens) de rédiger ensemble pendant leur échange des articles de journaux sur des thèmes liés à l'actualité européenne. Les classes bénéficient pour cela de l'aide d'un journaliste référent. Les rencontres peuvent être soit des rencontres au domicile du partenaire, soit des rencontres en tiers lieu. Les articles rédigés sont ensuite publiés dans la presse quotidienne régionale. Les meilleurs articles sont primés par un jury à l'issue du concours. 80 classes françaises et allemandes (environ 1800 élèves) ont participé à la dernière édition du projet. Plus de 60 quotidiens français et allemands ont publié les articles rédigés par les élèves.

**ATTENTION ! LE CONCOURS JEE CHANGE :** Les élèves aborderont dorénavant une thématique précise donnée chaque année par l'OFAJ. La thématique pour l'édition **2011** est : **L'Europe sociale : solidarité, emploi, société, identité, jeunesse et politique en Europe.**

Plus d'informations ainsi que les formulaires de candidatures sur [www.lesjeunesecriventleurope.org](http://www.lesjeunesecriventleurope.org) et <http://www.lesjeunesecriventleurope.org/downloads/index.html>

### Calendrier :

- Septembre 2010 : Lancement du concours et envoi d'un dépliant aux établissements scolaires
- 31 octobre 2010 : Date limite de réception par l'OFAJ des dossiers de candidatures
- Novembre 2010 : Réponse de l'OFAJ
- 30 juin 2011 : Date limite d'envoi des articles de journaux à l'OFAJ
- Juillet 2011 : Délibérations du jury
- Janvier 2012 : Remise des prix officielle

Nous sommes à votre disposition pour toute précision sur le concours et ses modalités. Vous pouvez à tout moment nous demander les brochures relatives au projet, que nous vous enverrons par courrier.

**Contact à l'OFAJ :** Elsa Bothier, [bothier@dfjw.org](mailto:bothier@dfjw.org)

## II. Programmes individuels

### 1) Programme Brigitte Sauzay

Le programme Brigitte Sauzay permet aux élèves de la 4ème à la Première apprenant l'allemand depuis au moins 2 ans de séjourner en Allemagne - en règle générale pendant trois mois – et de recevoir (avant ou après) leur correspondant allemand. Le choix de la période est

laissé à l'initiative des équipes éducatives partenaires et des familles. Les élèves assistent aux cours dans l'établissement partenaire au moins pendant six semaines. Sous certaines conditions, les élèves peuvent bénéficier d'une subvention OFAJ pour frais de transport.

**Liens vers plus d'informations :** [page du site de l'OFAJ](#)

**Rappel de la procédure et des informations importantes :**

- Chaque élève intéressé peut participer au programme Brigitte Sauzay dès lors que les chefs des établissements d'origine et d'accueil, ainsi que les familles, donnent leur accord. Il est demandé au chef d'établissement et à l'équipe pédagogique de s'assurer au préalable de la motivation et de l'aptitude du candidat à participer à l'échange. Ils pourront à cette fin mener avec l'élève (*et sa famille*) un entretien au cours duquel ces éléments ainsi que la place de l'échange dans le cursus scolaire seront abordés.

- Les dates de séjours des élèves allemands et français sont au libre choix des familles, en concertation avec les établissements (et les rectorats dans le cas des partenariats régionaux).

- La durée de séjour est de normalement 3 mois et au minimum de **56 jours dont 6 semaines de scolarité**.

- L'OFAJ attribue dans certaines conditions une subvention, il n'est pas organisateur de l'échange ! L'échange est autorisé par les chefs d'établissements.

- La demande de subvention doit arriver à l'OFAJ par l'intermédiaire du Rectorat **un mois avant** le départ de l'élève (date de réception à l'OFAJ faisant foi). **Les demandes transmises après le départ de l'élève ne seront pas prises en compte.**

- Merci de vérifier, avant de les transmettre, que les dossiers sont **complets** (noms, adresses, dates, noms des établissements allemand et français, signature du chef d'établissement français, RIB) et que la période du séjour correspond bien au minimum à 56 jours. **Les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.**

- Les dossiers contenant les informations personnelles et scolaires sur les participants ne doivent pas être envoyés à l'OFAJ, mais aux établissements scolaires et aux familles qui échangent leurs élèves.

- Les élèves doivent rédiger un rapport et livrer une attestation de scolarité **un mois après leur retour** (date de réception à l'OFAJ faisant foi). Ces documents sont à envoyer en double exemplaire, l'un est à transmettre à l'OFAJ, Bureau de Berlin (Deutsch-Französisches Jugendwerk, Programme Brigitte Sauzay, Molkenmarkt 1, 10179 Berlin) et l'autre au rectorat.

- Un formulaire d'évaluation est à la disposition des professeurs-tuteurs pour évaluer les élèves de l'établissement partenaire (voir lien ci-dessous). Son utilisation n'est bien sûr pas obligatoire, il s'agit simplement d'une aide afin que le séjour de l'élève puisse être pris en compte pleinement après son retour dans son établissement d'origine.

**Liens :** [Formulaire de demande de subvention](#)

[Dossier de présentation de l'élève à l'attention de la famille et de l'établissement d'accueil](#)

[Formulaire d'évaluation des élèves de l'établissement partenaire](#)

**Contacts à l'OFAJ :**

Ulrike Papendieck, papendieck@dfjw.org (élèves français)

Cécile Hamet, hamet@dfjw.org (élèves allemands)

## 2) Programme Voltaire

Le programme Voltaire permet aux élèves de seconde et, à titre exceptionnel, de troisième, de faire un séjour de longue durée (6 mois) en Allemagne tout en suivant les cours dans un établissement scolaire allemand et en étant hébergé dans la famille d'un élève du même âge. Le correspondant est proposé par l'OFAJ et la Centrale Voltaire, qui est chargée de la gestion du programme. Les élèves peuvent bénéficier d'une subvention OFAJ pour frais de transport ainsi que d'une bourse destinée à couvrir des dépenses d'ordre culturel à la hauteur de 250€. La participation au programme est limitée pour la promotion 2011-2012 à 600 élèves français et allemands.

### Calendrier :

- Septembre : Lancement de la campagne 2011 et parution au B.O. du texte officiel
- 9 novembre 2010 : Date limite de dépôt des dossiers auprès des chefs d'établissements
- 20 novembre 2010 : Date limite d'envoi des dossiers par les chefs d'établissement aux Rectorats
- 3 décembre 2010 : réception des dossiers à la Centrale Voltaire (Berlin)
- Début janvier 2011 : commission de sélection et d'appariement
- Fin janvier- début février 2011 : réponses aux candidats
- Mars 2011 : départ des élèves français pour l'Allemagne
- Fin août 2011 : retour en France avec les correspondants allemands
- Fin février 2012 : retour des élèves allemands en Allemagne et fin de l'échange

### Rappel de la procédure et des informations importantes :

- Chaque élève intéressé peut faire acte de candidature au programme Voltaire dès lors que les chefs des établissements et les familles donnent leur accord. Il est demandé au chef d'établissement et à l'équipe pédagogique de s'assurer avant de la motivation et de l'aptitude du candidat à participer à l'échange. Ils pourront à cette fin mener avec l'élève (*et sa famille*) un entretien au cours duquel ces éléments ainsi que la place de l'échange dans le cursus scolaire seront abordés.
- Les dates de séjours des élèves français et allemands sont fixées au préalable et ne peuvent être modifiées.
- L'OFAJ attribue dans certaines conditions une subvention au frais de voyage et une bourse de 250 €, il n'est pas organisateur de l'échange ! L'échange est autorisé par les chefs d'établissements, et non par l'OFAJ.
- Après leur retour, les élèves doivent rédiger un rapport et livrer une attestation de scolarité. La subvention et la bourse ne pourront être versées seulement après réception de ces documents.
- Afin d'aider les professeurs-tuteurs à évaluer les élèves de l'établissement partenaire un formulaire d'évaluation est disponible à l'adresse <http://www.ofaj.org/programme-voltaire>. Son utilisation n'est bien-sûr pas obligatoire, il s'agit simplement d'une aide afin que le séjour du jeune puisse être pris en compte après son retour dans son établissement d'origine.

**Lien vers plus d'informations :** <http://www.ofaj.org/programme-voltaire>

**Formulaire de candidature :** Bulletin officiel (à paraître)

**Contact à la Centrale Voltaire :** Géraldine Gay/Ulrike Romberg, [voltaire@centre-francais.de](mailto:voltaire@centre-francais.de)

**Contact à l'OFAJ :** Patricia Paquier, [paquier@djfw.org](mailto:paquier@djfw.org)



### 3) Programmes individuels extra-scolaires « Destination Allemagne »

Le programme « Destination Allemagne » soutient des jeunes dans la réalisation d'un projet de leur choix, pour une durée de trois à quatre semaines.

Trois types de bourses sont proposés :

- bourse pour un **stage/job dans la ville/région jumelée** (pour les jeunes de 16 à 30 ans)
- bourse pour **cours de langue « Apprendre l'Allemand ! »** (pour les jeunes de 18 à 30 ans)
- bourse pour un **projet individuel** (pour les jeunes de 16 à 30 ans) sur un thème de société, historique ou d'actualité ou bien dans le domaine culturel ou sportif.

Les candidatures de groupe (maximum 4 personnes) sont acceptées pour cette bourse. Les demandes de subvention doivent être déposées au minimum 2 mois avant le début du séjour.

#### Contacts à l'OFAJ :

Killian Lynch, [lynch@dfjw.org](mailto:lynch@dfjw.org) (job dans la ville/région jumelée et projets individuels)

Chloé Berthon, [berthon@dfjw.org](mailto:berthon@dfjw.org) (« Apprendre l'allemand / Lerne französisch »)

**Nous vous remercions pour votre lecture et vous souhaitons une bonne rentrée et une bonne année scolaire, riche en échanges franco-allemands !**

### III. Calendrier

#### Les programmes :

##### Échanges scolaires au domicile du partenaire

- Septembre 2010-février 2011 : Décompte des dossiers de subvention de 2010.
- En automne (en règle générale) : Envoi des dossiers de demande de subvention aux rectorats.

##### Échanges scolaires en tiers-lieu

- 15 mars 2011 : Date limite de réception par l'OFAJ des dossiers de demande de subvention pour les rencontres ayant lieu en 2011.
- Réponses courant avril 2011.

##### Réseau des projets scolaires franco-allemands

- 25 octobre 2010 : Date limite de réception par l'OFAJ des dossiers de candidature.
- 17 janvier 2011 : Date limite de réception des dossiers de demande de subvention.
- Automne 2011 : Séminaire du Réseau des projets scolaires franco-allemands.

##### Concours «Les jeunes écrivent l'Europe»

- Septembre 2010 : Lancement du concours.
- 31 octobre 2010 : Date limite de réception par l'OFAJ des dossiers de candidature.
- Novembre 2010 : Sélection des écoles.
- 30 juin 2011 : Date limite de réception par l'OFAJ des articles publiés.
- Juillet 2011 : Réunion du jury.
- Janvier 2012 : Remise des prix officielle.

##### Programme Brigitte Sauzay

- Envoi des dossiers de demande de subvention au moins un mois avant le séjour (date de réception à l'OFAJ faisant foi).
- Envoi du dossier de décompte (compte-rendu et attestation de scolarité) au maximum un mois après de retour de l'échange (date de réception à l'OFAJ faisant foi).

##### Programme Voltaire

- Depuis août 2010 : Lancement de la campagne 2011 et parution au B.O. du texte officiel.
- Fin octobre/début novembre 2010 : date limite de remise des dossiers aux chefs d'établissements.
- Novembre/décembre 2010 : Envoi des candidatures à la Centrale Voltaire.
- Janvier 2011 : Sélection des candidatures.
- Mars-août 2011 : Séjour des Français en Allemagne.
- Août 2011 – février 2012 : Séjour des Allemands en France.

#### Manifestations prévues :

24-25.10.10	Voltaire10	Berlin
	Festivités autour des 10 ans du programme	
22.01.2011	Journée franco-allemande	Allemagne/France
Autour du 22.01.2011	Remise des prix «Les jeunes écrivent l'Europe»	Paris
22.01.2011	Journée découverte	Allemagne/France
23-24.03.2011	Réunion des correspondants académiques et des représentants des Länder	Lieu à préciser